



LE CAPITAL DE RISQUE

DÉFINITION*

Capital d'investissement qui est injecté dans une entreprise innovante, à fort potentiel de développement et de rentabilité de l'investissement, à ses premières phases de développement.

*Source : Grand dictionnaire terminologique

UNE STRATÉGIE AXÉE SUR LE PARTENARIAT

- / Depuis 2003, la Caisse s'est donné l'objectif de contribuer au développement d'une industrie du capital de risque plus concurrentielle et plus solide au Québec, en adoptant une stratégie axée sur le partenariat.
- / La stratégie de la Caisse compte quatre volets :
 - Investir dans des fonds québécois bien positionnés dans le capital de risque;
 - Coinvestir avec les fonds pour financer les projets de croissance;
 - Investir dans des fonds spécialisés en démarrage d'entreprises;
 - Attirer du capital de risque étranger.
- / Cette approche a pour but d'apporter une plus grande diversité des sources de capital, de produire un effet de levier, d'augmenter les sommes disponibles pour les entreprises québécoises et de bénéficier de l'expertise de gestionnaires de fonds dynamiques.
- / L'offre de financement, habituellement sous la forme de fonds propres, est disponible à chaque stade du développement des entreprises technologiques.

DES RÉSULTATS PROBANTS

- / La stratégie de la Caisse a donné des résultats concrets :
 - De 2003 à 2006, 55 % des levées de fonds en capital de risque au Canada ont été effectués au Québec;
 - En proportion du total des levées de fonds au Québec, l'apport de fonds privés est dix fois plus important qu'il ne l'était en 2003;
 - La croissance des capitaux étrangers investis au Québec a été deux fois et demie plus rapide qu'ailleurs au Canada.
 - La Caisse a incité deux fonds américains de renommée mondiale à s'installer à Montréal : ProQuest Investments et VantagePoint Venture Partners. Sa stratégie a aussi permis d'appuyer deux fonds spécialisés en démarrage : Go Capital et iNovia.
- / Au 31 décembre 2007, la Caisse était partenaire de neuf fonds québécois et de trois fonds hors Québec ayant un établissement au Québec. Ces fonds disposaient de 1,2 G\$, dont 242 M\$ ont été engagés par la Caisse. Ainsi, en s'associant à des capitaux externes, la contribution de la Caisse a 5 fois plus d'effet pour l'entreprise qu'un investissement direct.
- / À la même date, les actifs totaux de la Caisse dans le segment du capital de risque au Québec totalisaient 200 M\$.

CE QU'IL FAUT RETENIR

Plutôt que d'investir directement dans les entreprises technologiques québécoises et de concurrencer les autres sociétés d'investissement, la Caisse effectue des placements en partenariat avec des fonds de capital de risque locaux ou étrangers actifs au Québec.

Cette stratégie de partenariat a donné de bons résultats :

- / Installation à Montréal des fonds américains ProQuest Investments et VantagePoint Venture Partners;
- / Appui à des fonds spécialisés en démarrage d'entreprises : Go Capital et iNovia;
- / Au 31 décembre 2007 :
 - o la Caisse était partenaires de 12 fonds disposant de 1,2 G\$, dont 242 M\$ engagés par elle;
 - o les actifs totaux de la Caisse en capital de risque au Québec s'élevaient à 200 M\$